

## Les critères de sélection

- Une mention Très Bien au mémoire de master (16 et plus) et une moyenne de master (M1+M2) correspondant à la **mention bien minimum** (14 et plus). Les étudiants qui souhaitent postuler à un contrat doctoral l'année d'obtention de leur master devront impérativement l'avoir soutenu en juin et produire au moins une attestation de résultat.
- Une aptitude avérée à la recherche (mémoire de recherche ou publication), l'accord d'un directeur de recherche HDR actif (et éventuellement d'un co-encadrant non HDR si le sujet le nécessite), spécialiste du champ de la thèse et ne dirigeant pas plus de 8 doctorants
- L'accord d'un laboratoire attestant l'intégration du candidat dans l'un de ses axes prioritaires